

# Réunion du 02-04-2024

## Professeurs d'arts plastiques des lycées de l'académie de Créteil

- Baccalauréat général
- Supports de travail
- Œuvres, thèmes, questions de référence
- Calendrier

# Baccalauréat général\*

## ARTS

### Épreuve écrite et orale

**Durée : 3 heures 30 pour l'épreuve écrite, 30 minutes pour l'épreuve orale**

### Objectifs

L'épreuve porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans le programme de l'enseignement de spécialité arts de la classe de terminale en vigueur.

Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

Pour tous les enseignements artistiques, elle comprend une partie écrite et une partie orale dont les durées sont communes. Chacune des parties compte pour la moitié de la note globale.

Dans ce cadre, chaque enseignement dispose, pour chacune des parties écrite et orale, des visées et modalités spécifiques en correspondance avec sa singularité et avec ses besoins propres.

Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite.

\*Texte de référence : <https://eduscol.education.fr/document/52935/download>

# Arts plastiques

## Nature de l'épreuve

- La partie écrite de l'épreuve porte sur la culture plastique et artistique.
- La partie orale, portant sur la pratique et la culture plastiques, s'appuie sur la présentation d'un projet abouti à visée artistique élaboré au cours de l'année de terminale.

## Objectifs de l'épreuve

En relation avec les compétences travaillées et les attendus du programme de spécialité de terminale, l'épreuve mobilise les acquis du candidat dans les diverses dimensions de la pratique et de la culture artistiques.

Elle lui permet de témoigner d'une culture plastique et artistique diversifiée et structurée, ainsi que de sa capacité à construire une relation personnelle et sensible aux œuvres.

Elle mobilise les qualités d'invention et les savoirs plasticiens qu'il a mis au service de projets personnels de création en arts plastiques, étayés de sa capacité à analyser et situer des démarches et des processus.

L'épreuve évalue en outre les aptitudes à construire un propos organisé et argumenté, à faire preuve de distance critique, à dialoguer avec le jury.



## Partie écrite de l'épreuve : culture plastique et artistique

Durée : 3 heures 30

### Modalités de l'épreuve

L'épreuve est organisée en deux parties.

La première partie est traitée par tous les candidats, la seconde partie propose un choix.

- **Première partie** : analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création Artistique.
- **Deuxième partie** : le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés :
  - Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art
  - Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition



- **Première partie : analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique**

Mobilisant ses connaissances et compétences comme ses expériences sensibles, le candidat conduit une réflexion argumentée portant sur un aspect de la création artistique, induit par un corpus de trois à cinq œuvres, et une consigne.

Les œuvres du corpus, dont une partie est issue des questions limitatives de terminale, se relie principalement aux questionnements plasticiens et artistiques interdisciplinaires des programmes.

Les caractéristiques des œuvres reproduites (plastiques, techniques, procédurales, iconiques, sémantiques, symboliques, etc.) peuvent constituer des points d'appui à partir desquels le candidat développe une analyse méthodique et étaye sa réflexion.

Celle-ci est enrichie d'autres références de son choix, prises dans le champ des arts plastiques, précises et situées dans l'espace et le temps. Pour compléter ce travail d'analyse, il a la possibilité de solliciter à son gré d'autres domaines artistiques et culturels.

Sauf indications contraires, la rédaction peut être librement complétée par des croquis, schémas, collages, décalques d'éléments prélevés sur les documents.

- **Deuxième partie :**  
**le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés**

### **Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art**

Le candidat rédige un commentaire critique d'une à deux pages à partir d'un document (textuel, visuel ou combinant les deux aspects) relatif à l'art et accompagné d'une consigne reliée plus particulièrement à l'un des questionnements artistiques transversaux du programme précisé dans les questions limitatives de terminale.

Mobilisant ses connaissances et compétences comme ses expériences sensibles, le candidat développe un propos personnel, argumenté et étayé afin d'attester d'un recul critique.

### **Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition**

À partir d'une consigne, reliée à l'un des questionnements du programme portant sur les domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique, également précisé dans les questions limitatives de terminale, le candidat choisit une œuvre parmi le corpus de la première partie de l'épreuve.

Mobilisant ses connaissances et compétences comme ses expériences sensibles, il présente ses intentions pour l'exposition de cette œuvre et justifie les modalités envisagées.

La rédaction, d'une à deux pages, est obligatoirement accompagnée de quelques schémas et croquis



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

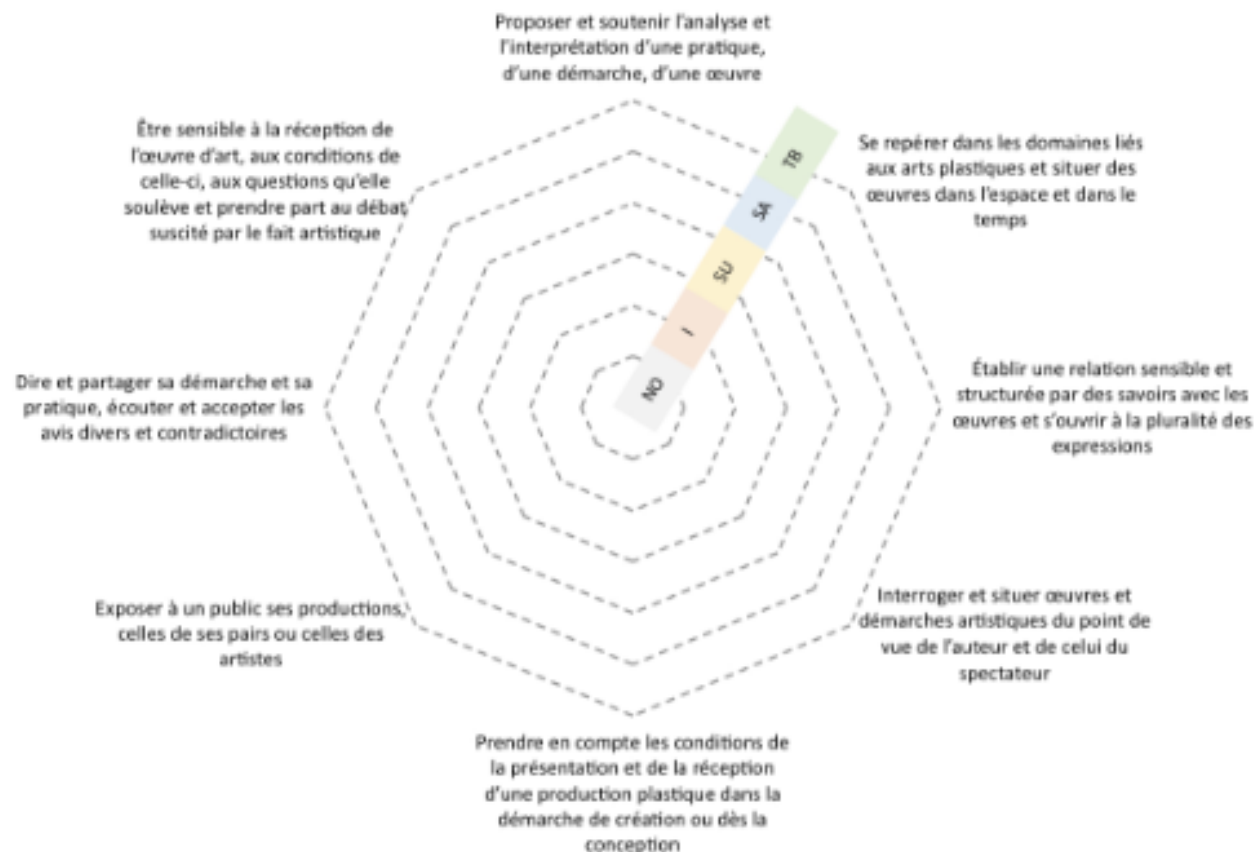
## Barème et notation

Cette partie de l'épreuve est notée sur 20 points répartis comme suit :

- la première partie est notée sur 12 points ;
- la deuxième partie est notée sur 8 points.

# SUPPORT D'ÉVALUATION ÉPREUVE ÉCRITE DE CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

## BACCALAURÉAT 2024



PREMIÈRE PARTIE : Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique	/12
DEUXIÈME PARTIE : Le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés	/8
Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art	
Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition	
	/20





## Partie orale de l'épreuve : pratique et culture plastiques

### **Durée : 30 minutes**

- première partie : 10 minutes maximum ;
- deuxième partie : le temps restant.

Temps de préparation : 10 minutes

Le candidat utilise le temps de préparation pour disposer dans la salle d'examen, sans commentaires d'accompagnement, les éléments de son projet (réalisations plastiques et dossier).

Il dédie, éventuellement, une partie de ce temps à la diffusion de captations de quelques réalisations ne pouvant être transportées dans les conditions prévues ou d'extraits de productions strictement numériques ou vidéographiques.

Un document de synthèse est transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'épreuve.  
Il est visé par le professeur de la classe et le chef d'établissement.



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Document de synthèse :

Rectorat de l'académie de Créteil  
IA-IPR Arts plastiques  
Affaire suivie par :  
Brice Sicart  
Tél : 0615965745  
Mél : [brice.sicart@ac-creteil.fr](mailto:brice.sicart@ac-creteil.fr)  
Inés Gonzalez  
Tél : 0637789610  
Mél : [ines.gonzalez@ac-creteil.fr](mailto:ines.gonzalez@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Un document de synthèse, rédigé par le professeur,  
décrit sommairement en une page, les grandes étapes  
du travail de la classe et atteste de l'authenticité du  
projet présenté par le candidat.  
[https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-  
baccalaureat-general](https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general)

Professeur d'arts plastiques

Prénom Nom

Signature

## Modalités de l'épreuve :

Cette partie de l'épreuve prend appui sur la présentation d'un projet abouti à visée artistique et se déroule en deux parties consécutives :

### • Première partie : présentation d'un projet

Le candidat présente une ou plusieurs réalisations plastiques et un dossier qui témoignent d'un projet abouti à visée artistique, issu du travail conduit dans le cadre de l'enseignement suivi en classe terminale.

Ayant indiqué sommairement les motivations du choix de ce projet parmi d'autres possibles, il en expose les intentions, la démarche, les moyens et les processus mobilisés.

Il peut également nourrir sa présentation d'expériences personnelles comme de rencontres qu'il a pu faire avec la création artistique (œuvres, artistes, lieux de création, d'exposition, de conservation, etc.) en s'appuyant, si besoin, sur des éléments de son carnet de travail.

### • Deuxième partie : entretien

L'entretien est conduit dans une forme dialoguée favorisant la prise en compte conjuguée du projet présenté (réalisations et dossier) et du carnet de travail.

Il permet au candidat un retour critique sur le projet et sur la présentation conduite durant la première partie de l'épreuve.

Le jury l'invite à développer et à préciser sa réflexion quant aux partis pris et aux intentions artistiques, aux moyens et aux techniques plastiques mobilisés, ainsi qu'aux possibles influences et esthétiques ayant nourri son travail.

Il engage par ailleurs le candidat à approfondir les liens qu'il établit avec sa culture plastique et artistique.

En appui sur le carnet de travail, l'entretien permet en outre une meilleure compréhension de son parcours en arts plastiques et une appréciation plus fine de son engagement comme de sa sensibilité artistique.



## Projet, dossier, carnet de travail, document de synthèse

**Le projet** abouti présenté est constitué, en fonction de la nature de la démarche, **d'une ou plusieurs réalisations plastiques** (dans ce cas, une sélection d'au maximum quatre) **et d'un dossier qui le documente**.

Les réalisations plastiques présentées s'inscrivent, selon le choix du candidat, dans un ou plusieurs des grands types de pratiques définis par les programmes.

Le jour de l'épreuve, elles doivent pouvoir être transportées et disposées par le candidat dans la salle d'examen sans aide extérieure ni dispositif particulier d'accrochage ou de présentation. Elles ne sont pas manipulées par le jury.

La restitution des pratiques strictement infographiques, numériques ou vidéographiques comme les visualisations nécessitant le multimédia sont conduites avec du matériel informatique.

La photographie et la vidéo sont employées pour restituer les réalisations bidimensionnelles et tridimensionnelles de très grand format ou de très gros volume, ainsi que celles impliquant la durée ou le mouvement, de même que celles en relation à un espace architectural ou naturel, à un dispositif de présentation ou à la réalisation d'une exposition.

L'ensemble du visionnement de ces documents doit strictement s'inscrire dans une partie des dix minutes du temps de préparation.

Le candidat est responsable du matériel informatique requis et de son bon fonctionnement.

Il prévoit des versions imprimées à présenter en cas d'une éventuelle panne



## Le dossier documente le projet.

Il comprend des éléments permettant de l'appréhender dans sa globalité comme dans sa dynamique.

Par exemple :

- sélection d'esquisses, de réalisations préparatoires, de photographies pouvant restituer une vue d'ensemble, de traces des évolutions ou des orientations prises ;
- documents ou échantillons témoignant de certaines caractéristiques plastiques ou des processus de travail ;
- captations de mises en œuvre ou des monstrations qui, notamment, ne peuvent être apportées le jour de l'épreuve, etc.

La **forme et les données du dossier sont libres**, dans la limite raisonnable de pouvoir être rassemblées et transportées dans un format du type « raisin » et de 5 cm d'épaisseur.



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le carnet de travail** est **obligatoirement** apporté par le candidat le jour de l'épreuve.

C'est un objet personnel qui témoigne de la diversité des projets et démarches, des réalisations abouties, inachevées ou en cours, des expériences, des rencontres et des références ayant pu jaloner l'ensemble de l'année de terminale et que l'élève a décidé de retenir ou de valoriser.

La forme et les données matérielles du carnet de travail sont libres.

**Un document de synthèse**, rédigé par le professeur, décrit sommairement en **une page**, les grandes étapes du travail de la classe et atteste de l'authenticité du projet présenté par le candidat.



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

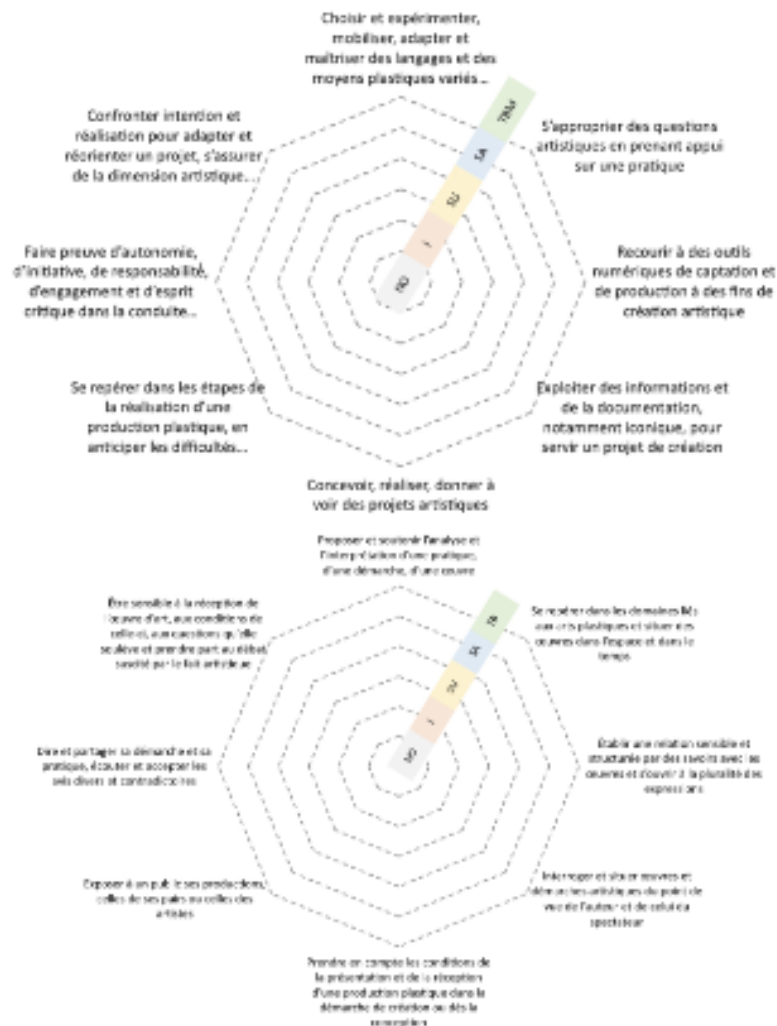
## Barème et notation

Le candidat est noté sur 20 points :

- la première partie est notée sur 12 points ;
- la deuxième partie est notée sur 8 points.

L'évaluation porte sur les compétences travaillées et les attendus de fin de cycle plus particulièrement mobilisés par la pratique plastique et artistique figurant au programme de l'enseignement de spécialité.

**L'oral prend appui sur le projet (réalisations et dossier) et sur le carnet de travail qui ne sont pas évalués en tant que tels.**



<p><b>PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION D'UN PROJET</b>          Le candidat présente une ou plusieurs réalisations plastiques et un dossier qui témoignent d'un projet abouti à visée artistique, issu du travail conduit dans le cadre de l'enseignement suivi en classe terminale. Ayant indiqué sommairement les motivations du choix de ce projet parmi d'autres possibles, il en expose les intentions, la démarche, les moyens et les processus mobilisés. Il peut également nourrir sa présentation d'expériences personnelles comme de rencontres qu'il a pu faire avec la création artistique (œuvres, artistes, lieux de création, d'exposition, de conservation, etc.) en s'appuyant, si besoin, sur des éléments de son carnet de travail.</p>	/12
<p><b>DEUXIÈME PARTIE : ENTRETIEN</b>          L'entretien est conduit dans une forme dialoguée favorisant la prise en compte conjuguée du projet présenté (réalisations et dossier) et du carnet de travail. Il permet au candidat un retour critique sur le projet et sur la présentation conduite durant la première partie de l'épreuve. Le jury l'invite à développer et à préciser sa réflexion quant aux partis pris et aux intentions artistiques, aux moyens et aux techniques plastiques mobilisés, ainsi qu'aux possibles influences et esthétiques ayant nourri son travail. Il engage par ailleurs le candidat à approfondir les liens qu'il établit avec sa culture plastique et artistique. En appui sur le carnet de travail, l'entretien permet en outre une meilleure compréhension de son parcours en arts plastiques et une appréciation plus fine de son engagement comme de sa sensibilité artistique.</p>	/8
/20	



# Épreuve orale de contrôle

Durée : 30 minutes

- première partie : 15 minutes maximum ;
  - deuxième partie : le temps restant.
- Temps de préparation : 30 minutes

## Modalités de l'épreuve

Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite. Elle se déroule sous la forme d'un entretien en deux temps prenant appui sur des documents visuels (images d'œuvres).

- **première partie** : pour l'interroger, **le jury choisit un document parmi quatre apportés par le candidat**, portant sur des œuvres hors questions limitatives et relevant des questionnements du programme de la classe de terminale ;

- **seconde partie** : **l'entretien** se poursuit sur la base d'un ou plusieurs documents issus ou explicitement liés aux questions limitatives publiées au BOENJS.

Pour l'une et l'autre partie de l'épreuve, le jury évalue les connaissances du candidat et les compétences qu'il mobilise dans l'appropriation de questionnements induits par les documents proposés.

## Barème et notation

L'épreuve est notée sur 20 points répartis comme suit :

- la première partie est notée sur 10 points ;
- la seconde partie est notée sur 10 points.

Pour rappel, la Note de Service du 23/10/24 publiée au BOEN du 23/11/24 envoyée par courriel le 23/11/24 à 12:20, abroge et remplace la Note de Service du 03/10/24 <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo44/MENE2327505N>

## Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale - session 2024

### **Corpus pour la session 2024 du baccalauréat**

#### **Œuvres et thèmes de référence**

##### **Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale**

•Huang Yong Ping (1954-2019), *Serpent d'océan*, 2012, aluminium, sculpture monumentale, L. : 128 m, H. : 3 m, création pérenne dans le cadre du parcours Estuaire. Saint-Brevin-les-Pins, Pointe de Mindin, Loire-Atlantique.

##### **Nature à l'œuvre**

•Joachim Patinir (vers 1480-1584), *Saint Jérôme dans le désert*, vers 1515-1520, huile sur panneau de bois, H : 78 cm, L : 137 cm. Paris, musée du Louvre ;

•Miguel Chevalier (1959-), *Sur-natures*, sous-titre : *Paradis artificiel*, 2004, nouveau média interactif, plantes virtuelles réalisées avec le logiciel Music2eye, projetées sur un mur, les végétaux bougent en fonction des mouvements du public, captés par un détecteur de présence et mouvements, CD-Rom, programme informatique, dimensions variables. Centre national des arts plastiques, en dépôt depuis 2016 au Frac Picardie, Amiens.



## Domaines du champ des questionnements plasticiens

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques :

- La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques. Rapport au réel : mimesis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart ;
- Reconnaissance artistique et culturelle de la matérialité et de l'immatérialité de l'œuvre : perception et réception, interprétation, dématérialisation de l'œuvre.

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique :

- La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée. Monstration de l'œuvre vers un large public : faire regarder, éprouver, lire, dire l'œuvre exposée, diffusée, éditée, communiquée.

Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création

- L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre. Projet de l'œuvre : modalités et moyens du passage du projet à la production artistique, diversité des approches.

## Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires

- Animation des images et interfaces de leur diffusion et de réception.

## Champ des questionnements artistiques transversaux

- L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation.

Le calendrier du SIEC, également envoyé par mail le 14-03-2024

DATES	ÉPREUVE	CANDIDATS	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL				BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE					
			Toutes spécialités	STMG	ST2S	STL	ST2S	STL	STMG	ST2S		
du 10 au 17 mai 2024	SPS	TOUS	Épreuves obligatoires (français, physique et sport) (SIEC)									
du 10 au 17 mai 2024	SECTEURS INTERNATIONAUX	SCOLAIRES	Baccalauréat Français International Candidats en cours									
du 21 au 27 mai 2024	EDS	TOUS	Épreuves orales et écrites de langues vivantes (anglais, espagnol, italien, allemand, japonais, russe, grec ancien, grec moderne)				Français (SIEC)					
du 22 au 28 mai 2024			Épreuves orales de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
du 27 au 31 mai 2024			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
mercredi 28 mai 2024	SECTEURS INTERNATIONAUX ET BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	SCOLAIRES	Baccalauréat Français International Candidats en cours				Baccalauréat Français International Candidats en cours					
mercredi 28 mai 2024			Baccalauréat Français International Candidats en cours				Baccalauréat Français International Candidats en cours					
mercredi 28 mai 2024	TRONC COMMUN	NOUVEAUX	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales					
jeudi 29 mai 2024			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales					
vendredi 31 mai 2024	SPE abandonnée (SIEC)	NOUVEAUX	Histoire générale, géographie et sciences politiques Philosophie, Littérature et culture régionales Langues vivantes Sciences de la terre et de l'atmosphère Sciences de l'univers et de l'espace Sciences de la santé Sciences de l'écologie et du développement durable Sciences de l'énergie Sciences de l'information et de la communication				Physique-chimie (SIEC) Mathématiques (SIEC)		Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC)		Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)	
			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC)		Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)		Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)	
			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC)		Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)		Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)	
			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC)		Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)		Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)	
du 3 au 7 juin 2024	EDS	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales					
		SCOLAIRES CIVED SCOLAIRES	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales					
du 3 au 7 juin 2024	TRONC COMMUN	NOUVEAUX	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
du 3 au 8 juin 2024	SECTEURS INTERNATIONAUX ET BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	SCOLAIRES	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
du 4 au 7 juin 2024	EDS	SCOLAIRES	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
lundi 10 juin 2024	SPE abandonnée (SIEC)	NOUVEAUX	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales					
du 10 au 11 juin 2024	ÉPREUVES OPTIONNELLES	NOUVEAUX	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales				Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales					
mardi 11 juin 2024	TRONC COMMUN NOUVEAUX CYCLE TERMINAL	NOUVEAUX	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
vendredi 14 juin 2024	ÉPREUVES TERMINALES	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
mardi 18 juin 2024	ÉPREUVES TERMINALES	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
mardi 18 juin 2024	EDS	TOUS	Histoire générale, géographie et sciences politiques Philosophie, Littérature et culture régionales Langues vivantes Sciences de la terre et de l'atmosphère Sciences de l'univers et de l'espace Sciences de la santé Sciences de l'écologie et du développement durable Sciences de l'énergie Sciences de l'information et de la communication				Physique-chimie (SIEC) Mathématiques (SIEC)		Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC)		Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)	
			Histoire générale, géographie et sciences politiques Philosophie, Littérature et culture régionales Langues vivantes Sciences de la terre et de l'atmosphère Sciences de l'univers et de l'espace Sciences de la santé Sciences de l'écologie et du développement durable Sciences de l'énergie Sciences de l'information et de la communication				Physique-chimie (SIEC) Mathématiques (SIEC)		Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC)		Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)	
du 20 au 28 juin 2024			Libération et cultures de territoire				Sciences de la terre et de l'atmosphère (SIEC) Sciences de l'univers et de l'espace (SIEC) Sciences de la santé (SIEC) Sciences de l'écologie et du développement durable (SIEC)					
mercredi 20 juin 2024	ÉPREUVES TERMINALES	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
du 26 juin au 3 juillet 2024			Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
lundi 8 juillet 2024	MERL 1016 CIVIC DU SECOND DEGRÉ	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
jeudi 11 juillet 2024	MERL 1016 CIVIC DU SECOND DEGRÉ	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
jeudi 11 juillet 2024	MERL 1016	TOUS	Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									
vendredi 12 juillet 2024	Tournoi		Épreuves écrites de langues vivantes, littéraires et culture étrangères et régionales									

# CALENDRIER

**L'épreuve orale de pratique se déroulera du 21 au 27 Mai 2024**

Nous avons cette année 702 candidats inscrits.

**La réunion d'entente** de cette épreuve aura lieu le **vendredi 17 Mai 2024 de 9:00 à 12:00** au lycée Saint Exupéry à Créteil

**Le document de synthèse** devra **OBLIGATOIREMENT** être envoyé au centre d'examen au plus tard **le vendredi 3 mai 2024**.

L'épreuve écrite d'EDS aura lieu le **Mercredi 19 Juin 2024 de 14:00 à 17:30** (calendrier du SIEC).

**La réunion d'entente, concernant que les jurys de l'écrit** (convocation SIEC à venir) se déroulera le **Vendredi 21 Juin 2024 de 9:00 à 12:00** au lycée Saint Exupéry de Créteil.

**La réunion d'harmonisation concernant tous les membres de jury (oral + écrit)** aura lieu le **Mardi 25 Juin 2024 de 14:00 à 17:00** au lycée Saint Exupéry de Créteil, **avec verrouillage des notes à 17:00**



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[FOIRE AUX QUESTIONS. REPONSES APPORTEES PAR LES INSPECTEURS GENERAUX](#)

<https://arp.ac-creteil.fr/spip.php?page=recherche&recherche=FAQ>